Tous concernés

Dans *Prescrire*, chaque mois, le rayon des nouveautés présente les nouvelles substances autorisées, ainsi que les nouvelles indications de médicaments déjà commercialisés.

Des nouveaux médicaments souvent "de niche", mais de nombreux patients au final

La prescription de ces médicaments est dans nombre de cas réservée à des médecins exerçant à l'hôpital ou à certains spécialistes. Le plus souvent, chacun de ces médicaments ne concerne qu'un petit nombre de patients qu'il s'agisse d'une maladie rare ou peu fréquente, ou d'une indication étroite du médicament.
Mais au final, quand on fait la somme de toutes ces nouveautés au fil des mois, on aboutit à un grand nombre de patients potentiellement concernés par l'un ou l'autre de ces médicaments.

Connaître les effets indésirables et les interactions médicamenteuses et informer les patients

Ces patients, après hospitalisation ou après consultation d'un spécialiste, se présentent chez les soignants de premier recours tels que les infirmiers libéraux, les médecins généralistes et les pharmaciens d'officine, avec un nouveau traitement à prendre en compte. Des soignants qui ont à identifier, à surveiller, à soulager des effets indésirables de ces médicaments et qui ont à déceler, à anticiper les interactions médicamenteuses avec les autres traitements pris par les patients, notamment en cas d'affections intercurrentes ou d'automédication.
Ces patients posent aussi des questions sur les effets des médicaments, sur leurs modes de prise, sur le déroulé du traitement. Ce sont aussi des patients qui ont des projets de grossesse, de vie, et qui vieillissent.
C'est dire le besoin important en soignants qui connaissent tous les médicaments pris par les patients afin de les informer en toute objectivité, de limiter les risques, et d'optimiser les traitements.
Une connaissance des médicaments qui est aussi nécessaire pour participer à la discussion, voire à la négociation thérapeutique avec les autres professionnels de santé et le patient, et être utile à ce dernier.

Se former et retrouver l'information avec Prescrire

Afin d'accompagner les soignants dans l'actualisation de leurs connaissances, *Prescrire* met à leur disposition chaque mois des données solides, fiables, sélectionnées et analysées sans conflit d'intérêts, sur tous les nouveaux médicaments et sur les stratégies thérapeutiques.
L'accès à tous les textes *Prescrire* déjà publiés, inclus dans l'abonnement, permet de retrouver une information en quelques clics.
La participation au *Test de Lecture* est un bon moyen pour prendre connaissance, chaque mois, des informations essentielles de la *revue*, et favorise leur mémorisation.

Anciens ou nouveaux médicaments, médicaments "de niche" ou pour un large domaine thérapeutique, tous les soignants sont un jour ou l'autre concernés !

Prescrire